



CAMIEG

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Info de dernière minute !

À la suite d'un courrier adressé à la Direction de la Sécurité Sociale (DSS) en février 2022 par FO Énergie et Mines, nous avons obtenu la garantie d'une sécurisation du dossier médical numérique, mais aussi la garantie que les services de médecine du travail n'y ont pas accès.

FO Énergie et Mines avait saisi la DSS sur ces sujets suite à des piratages informatiques, dont certains assurés avaient été victimes. Dans un autre registre, l'accès au dossier médical par la médecine du travail présentait pour notre fédération une atteinte au droit des salariés des IEG.

ORDRE DU JOUR

- 1. Communication du Directeur (Information)**
 - Situation des services
 - Information sur le projet ROC
 - Évolution des assurés décédés de 2019 à 2021
 - Assurés transfrontaliers
- 2. Comptes 2021 :**
 - Avis de la Commission de contrôle et financier
 - Rapport du commissaire aux comptes
 - Approbation des comptes 2021 (délibération)
 - Décision de report à nouveau des résultats (délibération)
- 3. Rapport d'activité 2021 (avis) et Rapport statistique 2021 (information)**
- 4. Point sur les dépenses du régime (information)**
- 5. Questions diverses**

1. COMMUNICATION DU DIRECTEUR (INFORMATION)

◆ Situation des services

Afin d'améliorer le suivi des dossiers et notamment des feuilles de remboursement papier, la CPAM 92 va se réorganiser en créant un pôle dédié afin de traiter spécifiquement les demandes des assurés IEG. **La délégation FO se satisfait de cette annonce et demande une présentation lors d'un prochain CA de cette nouvelle organisation.** La Direction de la CAMIEG y répond favorablement.

Nous la sollicitons également pour obtenir un point sur les formations qui seront engagées pour la montée en compétences de ce personnel dédié.

Concernant le tableau de bord et plus particulièrement l'accueil téléphonique et les feuilles de remboursement papier, nous constatons que la CAMIEG respecte ses obligations de résultat. Toutefois, sur le taux de décroché à l'accueil téléphonique le résultat reste stable malgré une baisse du nombre d'appels reçus. À l'inverse, en un an, le stock de factures assurés a plus que doublé, passant de 20 417 feuilles en stock en juin 2021 versus 44 923 en juin 2022. En effet, selon la Direction de la CAMIEG, il y a une tendance à l'allongement des délais de traitement, mais que la future organisation de la CPAM 92 devrait remédier à la situation.

Nous saluons la belle réussite de « Mon Espace Complémentaire CAMIEG » puisque l'objectif de 15 000 comptes ouverts est atteint.

◆ Information sur le projet ROC (Remboursement des Organismes Complémentaires)

Ce projet nous est présenté aujourd'hui suite à la demande de notre délégation.

Le projet ROC caractérise le remboursement des organismes complémentaires. Il prend pour forme la dématérialisation des échanges entre établissements de santé et complémentaires santé. L'objectif est de simplifier les démarches des assurés et d'améliorer leur information. Ainsi, dès la prise en charge du patient, celui-ci pourra connaître son reste à charge.

Ce qui induit l'ouverture de nouveaux flux. Or la situation particulière de la CAMIEG ne peut actuellement être prise en compte par le projet ROC, tel qu'il a été conçu à l'origine. Les administrateurs de la CAMIEG soulèvent de nombreux points en termes de délais de réalisation, financement, adaptation du SI, ... Et nous avons déjà une Convention d'Objectifs et de Gestion déjà ambitieuse.

◆ Évolution des assurés décédés de 2019 à 2021

Les administrateurs CAMIEG avaient demandé une étude statistique concernant les décès des assurés entre 2019 et 2021 afin de pouvoir identifier les conséquences de la crise sanitaire. Même si nous constatons une hausse des décès en 2020 (+ 9 %), il est difficile d'imputer cette surmortalité au COVID.

◆ Assurés transfrontaliers

Lors de ce Conseil d'Administration, la situation particulière des assurés frontaliers est abordée. Nous avons identifié leurs difficultés à une bonne prise en charge de certains traitements effectués à l'étranger. Les antennes locales ont été un support performant pour accompagner les salariés, mais notre délégation a proposé la mise en place de référents pour ces situations particulières.

2. COMPTES 2021

On constate un résultat déficitaire (-28,4 M€) en raison de 3 facteurs : baisse des cotisations, hausse des dépenses (100 % Santé et reprise des soins), sans oublier les 175 M€ ponctionnés par l'État.

À ce sujet, la commission financière de la CAMIEG a voté à l'unanimité des présents la résolution suivante :

« La commission s'indigne de la décision du gouvernement, d'opérer une nouvelle ponction de 175 M€ dans les réserves de notre Caisse, sur l'exercice 2021. Cette décision révèle un caractère profondément inégalitaire opposée aux valeurs constitutionnelles, car elle constitue une taxe déguisée qui vient rompre le principe d'égalité des citoyens devant l'impôt.

Les membres de la commission de contrôle financier regrettent cette décision qui limite les possibilités d'améliorations du régime par les moyens du dialogue social. »

Nous devrions avoir un retour à l'équilibre d'ici 2024.

Le Commissaire aux comptes salue la qualité du travail sur les comptes de la CAMIEG.

Notre délégation émet un avis positif sur l'approbation de ces comptes et sur le report à nouveau des résultats des comptes 2021 sur l'exercice 2022 pour les montants suivants :

◆ FNGT Actifs : 60 399 700,09 €

◆ FNGT Inactifs : 143 017 594,17 €

En complément, notre avis positif se base sur une baisse des remises de gestion (- 300 000 euros) qui correspondent à la reprise par la CAMIEG d'une partie des activités assurées par la CPAM 92.

3. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 (AVIS) ET RAPPORT STATISTIQUE 2021 (INFORMATION)

C'est l'occasion de rendre compte de l'activité de la CAMIEG. 2021, une année riche en nouveautés et en projets, malgré la crise sanitaire : labellisation RSE, COG, élections...

Point d'orgue de ce rapport : le taux de satisfaction des assurés atteint 94 %, son plus haut niveau.

FO félicite la CAMIEG pour les résultats et la qualité du document, qui est très lisible.

À la lecture du rapport, nous avons découvert qu'il était établi un bilan annuel relatif à la lutte contre la fraude. Nous avons demandé à avoir un éclairage sur le sujet. La Direction de la CAMIEG s'empare de ce sujet par la création d'un service « audit et fraude » et d'un comité de pilotage avec la CPAM 92. Il nous semble important que les deux organismes travaillent ensemble à la lutte contre la fraude, qu'elle soit du fait des professionnels de santé, que des assurés.

Notre délégation vote positivement pour ce rapport d'activités.

Au rapport d'activités s'ajoute un rapport statistique. Les deux rapports seront mis en ligne et mis à disposition dans les antennes, pour l'information de tous les assurés.

4. POINT SUR LES DÉPENSES DU RÉGIME (INFORMATION)

Tous les postes de dépenses du Régime Complémentaire sont en progression. Diverses raisons expliquent ce phénomène, y compris la reprise des soins qui n'ont pu être effectués pendant la crise sanitaire.

La reprise de la consommation de soins est confirmée. Avec impact de la hausse des prix des prothèses audio sur le budget.

Pour information, un jour ouvré de plus engendre un point de croissance des dépenses du Régime Complémentaire. Soit 1,07 M€.

5. QUESTIONS DIVERSES

Le plafond des ressources pour bénéficier du régime complémentaire seul est défini chaque année sur des revenus N-2. Celui-ci se calcule sur la valeur du SMIC. Notre délégation demande confirmation à la direction que la valeur pour les revenus 2022 (droits pour 2024) sera bien la valeur du SMIC au 1^{er} mai 2022 et non pas au 1^{er} janvier 2022. Les administrateurs soulèvent également la question des conséquences de l'inflation galopante sur notre régime de santé.

Pour le moment, nous n'avons pas eu de réponse sur ces questions.

Notre délégation sollicite la CAMIEG en cette période de fortes chaleurs pour promouvoir les bons réflexes auprès des assurés. A minima, il y aura des informations sur le site de la CAMIEG.

Prochain Conseil d'Administration le 11 octobre 2022

**Pour toute demande d'information,
n'hésitez pas à vous rapprocher de votre représentant local FO.**